

## Association Château d'Illens ACI

### Rapport de la présidente 2020



Le comité de notre association s'est réuni à **quatre reprises** en 2020. Il y a eu quelques séances de chantier. Anticipant un rien sur mon rapport 2021, je tiens pourtant à vous informer d'une séance décisive qui s'est déroulée le 8 mars 2021, avec le nouvel archéologue cantonal, Monsieur Reto Blumer, et Monsieur Rocco Tettamanti; car elle déboucha sur la décision définitive de reconstitution de la cheminée monumentale du 2<sup>ème</sup> étage de la façade Sud, conformément aux souhaits de l'ACI et du projet fidèle à l'état antérieur dessiné par Etienne Rossier, Art-Tisons. Nous sommes très satisfaits de cette issue.

Notre association compte **aujourd'hui 180 membres**. Comme chaque année, j'invite nos nouveaux membres, les anciens aussi d'ailleurs, à consulter notre site internet qui relate l'historique de la création de notre association comme de ses 13 années d'existence, ses activités et l'évolution de son grand projet ambitieux de conservation et de restauration partiel du Château d'Illens, toutes les informations qui leur permettront d'être au fait de la vie de notre association et **de renseigner de nouveaux membres potentiels qu'ils s'efforceront, sans aucun doute, de nous aider à recruter. Merci d'avance !**

L'année dernière a été consacrée principalement aux activités suivantes :

#### **1. Travaux :**

Malgré le covid, l'an passé, nous avons terminé la sécurisation intérieure de **l'ensemble du château** et reconstitué de nombreuses zones ravagées intérieures, à tous les étages, des banquettes par exemple.



Puis, sur **la façade Sud**, nous avons sécurisé et reconstruit la cheminée monumentale du rez de chaussée. Un grand merci à l'entreprise Art-Tisons avec laquelle il fait si bon travailler.

**Sur la façade EST**, la pose des fenêtres sur les ouvertures concédées par le SAEF réalisées sur les murs des anciennes petites cheminée reconstituées, (consolidation de la façade en danger d'écroulement),

comme des grilles aux latrines a été réalisée à tous les étages par l'entreprise ATP de Rossens, elle aussi. Pour plus de détail au sujet de ces grands travaux, nous renvoyons au rapport de l'an dernier qui présente l'ensemble des démarches choisies d'un commun accord entre l'ACI, son architecte et le SAEF.

La petite fenêtre prévue au caveau comme la main courante le long de l'escalier d'accès ont été également réalisées et posées. Merci à l'entreprise ATP.



Le long des coursives, quelques mains courantes comportant également des treillis de protection ont été posées aux endroits les plus problématiques. Il y aura lieu de prévoir encore quelques travaux supplémentaires de sécurisation de certains trous le long des coursives.

La pose du plancher de chêne définitif n'interviendra qu'une fois les grands travaux de taille de pierre, de pose de blocs de molasse etc. terminés, comme d'ailleurs, le nettoyage du fond du caveau.



**Les réflexions relatives aux projet et travaux d'électrification du site**, dossier confié à notre vice-président et représentant de la commune, Monsieur **Jacques Crausaz**, se sont poursuivies en 2020. Ce

dernier étant très chargé par ses activités communales, Monsieur le vice-président, **Olivier Michaud**, se charge dorénavant de poursuivre la tâche et de faire avancer le dossier dans les délais les meilleurs. Pour ce qui touche à l'entrée de l'installation électrique, tubes notamment, le SAEF, ne voyait aucune possibilité d'envisager son enterrement dans une zone archéologique sensible, à son avis. Il suggérait d'«accrocher» les tubes à la barrière de bois longeant l'esplanade. Cette solution ne rencontra aucunement l'accord du comité. Une telle solution ne peut pas être pérenne et le bois de la palissade pourrira certainement



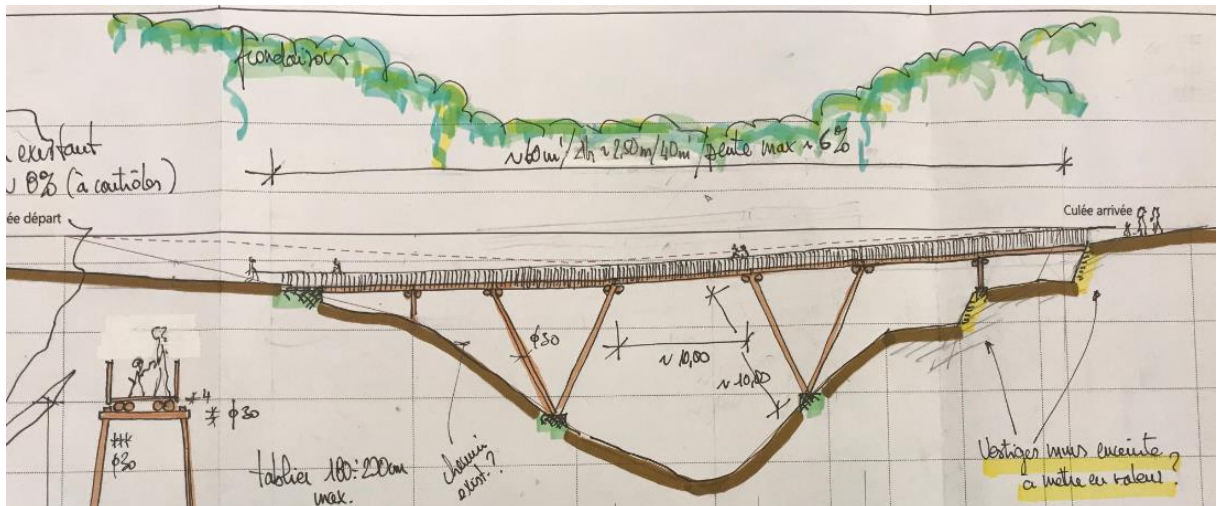
dans un délai plus ou moins rapproché. Donc, lors de la séance précitée du 8 mars 2021, ce thème fut également abordé avec le SAEF qui semble entrer en matière sur une solution enterrée. Un progrès est donc constaté dans cette attitude jusque-là bloquée.

Monsieur **Olivier Michaud** est chargé de préparer une solution minimale qui ne susciterait que peu de travaux de terrassement / tranchée, solution qui sera ensuite discutée entre l'ACI, le Groupe E et le SAEF. Nous osons espérer déboucher prochainement sur une solution satisfaisante pour tous.

Quant à la tranchée prévue dans le pré du domaine d'Illens qui devrait amener l'eau et l'électricité jusqu'à l'orée de la forêt, elle n'a pas encore pu être réalisée ; mais cela ne saurait tarder, d'autant plus que la commune de Gibloux a l'intention de vendre son domaine au fermier actuel, sans le château, son esplanade et son accès dans la forêt, bien sûr. Lors de la vente, l'ACI veillera à ce que certaines conditions soient intégrées dans l'acte de vente pour garantir l'avenir de l'utilisation du site. Monsieur **Jacques Crausaz**, représentant de la commune de Gibloux au sein du comité, se charge de cette démarche en étroite collaboration avec tout le comité qui, d'ores et déjà, a établi une liste de points dont il faudra tenir compte.

L'an dernier, je vous racontais que notre **biotope sec** se réduisait de jour en jour malgré la pose d'un panneau ! Comme prévu, **un premier grill « officiel »** en dur a été commandé à l'entreprise SOTTAS. Il devrait être posé au cours de l'été.

Le projet de réalisation d'une passerelle avance. L'armée serait disposée à la réaliser sous la conduite de notre ingénieur, Monsieur **Jacques Dorthé**. L'accord de principe est acquis. Certaines conditions sont encore en discussion. Nous devons, par exemple, faire appel à une entreprise de génie civil pour la réalisation des culées en béton, en particulier. Quant à la protection civile, elle ne pourra réaliser les marches du raidillon avec voies roulantes qu'une fois tous les grands travaux terminés.



## 2. Financement et sponsoring :

Ce volet est présenté par notre trésorier, Monsieur **Jean-Pierre Villerot**. Permettez-moi toutefois de remercier les Services de l'Etat et nos sponsors qui continuent de répondre présents. La liste se trouve dans notre site internet. Il est vrai que, en période de covid, les démarches entreprises sont au ralenti.

3. **Evénements** : Il y a lieu de rappeler ici que, pour l'instant, le comité a décidé de ne pas ouvrir le château au public pour des raisons de sécurité. Le covid nous a interdit d'accorder l'accès à des visiteurs durant cette année passée, à une exception près. Nous avons eu droit à une grande interview de la Liberté, le 18 juillet 2020, fondée également sur la visite du château par une journaliste. Cela fit du bien sans doute pour nous rappeler au bon souvenir de nos membres et sponsors, en particulier.

4. **Rencontre d'automne 2021** : Nous avons annoncé la fête : **Illens en Fête / JUB'ILLENS du 3 au 6 septembre 2020**. Nous y avons renoncé. Les travaux ayant pris du retard, d'une part, et la situation sanitaire n'étant que partiellement assouplie pour l'instant, d'autre part, il n'est pas possible de songer l'organiser cette année. Pourtant, nous souhaitons faire bénéficier les membres de notre association, les sponsors, les autorités et les représentants des médias, de la présentation des travaux réalisés ces derniers temps et du partage d'un moment de convivialité en ce lieu magique que nous aimons tous et toutes. Nous vous donnons ainsi rendez-vous au **29 août sur place**. Un programme sera communiqué dès que possible et nous vous demanderons de vous inscrire.

5. **Remerciements**  
 Je saisis cette occasion de remercier les membres du comité pour leur engagement sans faille. Notre architecte Monsieur Raoul Andrey, notre ingénieur Monsieur Jacques Dorthe. Un tout grand merci à la commune de Gibloux avec laquelle nous avons développé une belle collaboration, merci pour son don annuel et ses prestations en nature, merci à son service forestier en particulier.  
 Notre reconnaissance va au service archéologique de l'Etat de Fribourg, en particulier à Monsieur Reto Blumer, archéologue cantonal, et à Monsieur Rocco Tettamanti, archéologue, qui nous accompagne avec compétences. A celui des Biens culturels, la Commission des Biens culturels par son président, Monsieur le député Jean-Pierre Doutaz, et par son secrétaire, Monsieur le Chef de service Stanislas Rück.

Merci enfin aussi et surtout à vous les membres de notre association. Votre soutien fidèle est indispensable.

Je vous remercie de votre attention.

Roselyne Crausaz  
 Présidente

Fribourg, le 6 juin 2021

